

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANCIE**
Séance du 6 octobre 2025

Délibération n° 2025.10.70

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 29 septembre 2025

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 29 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le six octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERECOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Annick MONLON, Mathieu POTERAT et Carole SOULIER.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet : Subvention allouée au Réseau d’Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED)

Le Réseau d’Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) est un dispositif de ressources de l’Éducation Nationale, composé de professeurs des écoles, spécialisées dans l’aide pédagogique et relationnelle et d’une psychologue.

L’antenne de Belleville intervient sur plusieurs communes de la Communauté de Communes Saône Beaujolais dont notamment sur Lancié.

C’est pourquoi le RASED sollicite une contribution financière, à hauteur de 15 € par classe, permettant l’accomplissement de leurs missions par l’achat de matériel et des outils pédagogiques notamment.

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve l’attribution d’une subvention de **75 €** (15 € x 5 classes) au RASED.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur- Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

